

# Arinthod

## INFOS

Le mot du maire

p. 2

Réalisations en projet

p. 10

Zoom sur la fromagerie

p. 3-5

Actualités 2015

p. 11-18

Budget communal 2015

p. 6-7

Etat civil

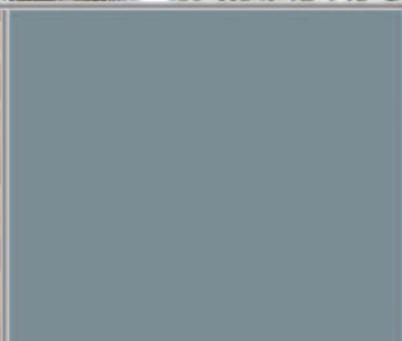
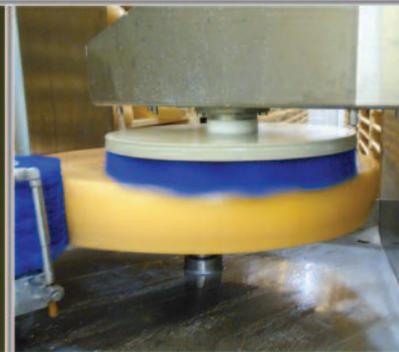
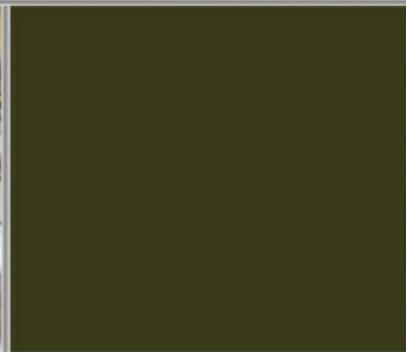
p. 19

Réalisations de l'année

p. 8-9

Infos pratiques

p. 20-24



## LE MOT DU MAIRE



Déjà un an et demi que le conseil municipal et moi-même œuvrons pour le quotidien et le devenir de notre commune. Il est difficile d'ignorer un contexte de crise économique et sociale qui accroît encore les attentes et les besoins de nos citoyens. Les communes subissent une réduction sans précédent de leurs ressources financières, risquant de mettre en cause non seulement leur capacité d'investissement dans de nouveaux projets, mais aussi de dégrader les services offerts aux administrés.

A cela s'ajoute les désengagements de l'Etat, comme notamment la fin de l'instruction des permis de construire qui étaient jusque là effectuée par la DDT dans le cadre de leur mission auprès des communes. C'est dans ce contexte financièrement complexe, que nous avons élaboré le budget communal en veillant à ne pas augmenter les taux d'imposition, conformément à notre engagement.

Nous recherchons toutes les sources d'économie envisageables, mais certaines dépenses restent incompressibles. Notre objectif prioritaire est de ne pas impacter le service rendu et attendu par vous tous. Notre gestion, responsable et maîtrisée, nous aide heureusement et nous avons la satisfaction de travailler sur des projets qui je l'espère se concrétiseront, comme la réhabilitation de notre ancienne école primaire, en maison des associations incorporant la mairie, ainsi que la construction de logements seniors ou encore la rénovation de la salle polyvalente.

Parallèlement aux baisses de dotation, les réformes territoriales engagées changent la donne en matière d'organisation de collectivités, aussi bien pour les structures que les compétences (communes nouvelles, fusion de communautés de communes ou de région). Autant de bouleversements qui nous incitent à la réflexion pour des choix qui engageront notre avenir. Nous continuerons à avancer avec prudence, car les plans de financement seront inévitablement plus difficiles à élaborer et il faudra faire aussi bien avec moins de moyens.

Cette réalité ne doit pas cependant nous conduire à la morosité ni au repli ou à l'inertie, au contraire, elle doit nous inciter à être encore plus volontaires, réactifs, innovants et toujours solidaires. Il nous faut éviter le piège de l'attentisme et garder confiance dans notre capacité à relever nos défis et poursuivre le développement de notre village.

Autant de motifs pour remercier tous mes collaborateurs du conseil municipal ainsi que l'ensemble des agents communaux administratifs et techniques pour leur travail et leur implication. Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal et vous adresse avec toute mon équipe mes meilleures salutations.

Bien à vous,

Le Maire  
Jean-Charles GROSDIDIER

# Zoom sur :

## La Fromagerie d'Arinthod



### La Coopérative fromagère

C'est en 1957 que fût construite la coopérative de Chisséria. A l'époque, 534 000 litres de lait étaient transformés. C'est depuis la même période que l'AOC Comté existe.

Le nombre de sociétaires est passé de 64 à 30 producteurs entre 1980 et 1990, pour une production de lait de 3,7 millions de litres en 1990. Déjà, l'atelier de Chisséria a été modernisé et de nouvelles caves ont été construites.

20 ans plus tard, en 2010, le conseil d'administration décide de construire une nouvelle fromagerie dans la zone artisanale d'Arinthod, en Chacour motivé pour les raisons suivantes : vétusté des équipements, charges d'entretien en augmentation, mise aux normes sanitaires, meilleure rentabilité et meilleur rendement de fabrication, répondre aux audits plus contraignants de la Grande Distribution. C'était le moment d'investir au regard de la bonne conjoncture du Comté.

Coût global d'investissement = 3.8 millions d'euros avec 40 % dans le matériel de fabrication et la volonté de favoriser le travail d'entreprises locales. Le financement reste en totalité aux sociétaires qui veulent s'engager dans la Coopérative.

**Nous voulons souligner ici le montage financier particulièrement remarquable de ce projet car, en effet, il repose entièrement sur l'engagement total des sociétaires à savoir :**

- **Livrer la totalité de leur production pendant 20 ans (durée du remboursement)**
- **Se porter caution pour les prêts bancaires sur leurs biens propres, proportionnellement au volume de lait livré.**

Dans le contexte économique actuel, la filière a su se mettre à l'abri, en s'imposant un cahier des charges exigeant depuis la ferme jusqu'à la fromagerie, notamment en limitant la quantité produite

et en collectant dans un périmètre limité à 25km afin de conserver une petite unité de production. Il est à noter que les producteurs sont situés dans le périmètre de la zone Natura 2000 de la Petite Montagne (site naturel remarquable de biodiversités).

D'autre part, contrairement au système conventionnel de rémunération, dans la filière Comté, le prix du lait payé aux producteurs se maintient car la répartition des marges est fixée d'un commun accord avec tous les acteurs de la filière (producteurs, affineurs et revendeurs).

- *Le prochain projet en vue est la création du magasin attendant à la Fromagerie d'ici 3 ou 4 ans.*
- *Aujourd'hui, la Coopérative compte 21 sociétaires du Pays de la Petite Montagne.*
- *Depuis 2009, Christian COMTE en est le Président et Stéphane RENAUD, le vice-président.*
- *La Fromagerie emploie 11 salariés : 6 à la fabrication, 4 au magasin et 1 secrétaire comptable.*
- *En 2014, 5,4 millions de litres de lait ont été transformés et 13 000 comtés fabriqués.*

Plusieurs récompenses ont été obtenues ces dernières années : 2 médailles d'Argent au salon de l'agriculture à Paris (2010 et 2012), 1<sup>er</sup> Prix au Concours régional de Comté à Poligny en 2011, 1<sup>er</sup> Prix à la Foire du Jura en 2010 et 1 médaille au Comice de 2010.

Le nouvel atelier de fabrication a commencé son exploitation le 13 octobre 2014. Des portes ouvertes



en avril 2015 ont permis à de nombreux visiteurs de la région de découvrir cette nouvelle fromagerie.

### Visite de la Fromagerie

Le début de la chaîne de fabrication du Comté commence par le remplissage quotidien sous abri du tank de 25 000 litres de lait provenant des fermes des so-



ciétaires. Les ferments spécifiques au Comté sont fabriqués dans le laboratoire où sont effectuées les différentes analyses biologiques.

Grâce aux 3 cuves en cuivre de 5000 litres et un tank de maturation, **50 meules sont produites par jour, au plus haut de la production.**

Les automatismes, le groupe de soutirage sous vide circulaire (GSV) et la presse circulaire font partie des nouveautés et améliorent nettement le rendement de fabrication.

**Des échangeurs et un système performant de circuits de lavage permettent de réaliser des économies d'énergie et d'eau.**

Après avoir vérifié les caractéristiques voulues et la texture du mélange, le grain de caillé est moulé et le sérum récupéré en citerne pour être expédié à des fabricants de poudre de sérum. Le tonnage de Comté étant limité par des quotas, la valorisation du lait restant se fait par vente, et prochainement par la fabrication de petits fromages.



Dans les caves, **7000 places** sont disponibles sur les planches d'épicéa. Un robot permet de saler, de frotter et de retourner les meules.

L'affinage demande aussi beaucoup d'attentions du fromager qui exploite tous ses sens pour vérifier la qualité voulue du Comté.

Au bout d'un mois, environ 800 meules partent en affinage dans les caves Juraflora. Tous les mois, 100 meules sont mises en vente au magasin de la fromagerie à Chisséria et environ 380 chez des grossistes. 3 types de Comté sont proposés à la vente : doux, fruité et vieux ainsi que de la crème, du beurre et des fromages blancs. La coopérative approvisionne également le collège, la Maison de retraite, les restaurants et le supermarché d'Arinthod.

La nouvelle fromagerie est réellement aujourd'hui au top de la technologie mais la réussite de la qualité de ce fromage revient beaucoup à la qualité du lait produit en Petite Montagne et au savoir-faire des fromagers qui maîtrisent la technicité demandée au Comté.



Les meules de Comté enfin pressées sont démoulées le lendemain et mises en cave pour affinage. Dans les différentes caves, les conditions nécessaires sont maîtrisées : températures, hygrométrie, ambiance et soin.

## Magasin de vente de Chisséria

ouvert de 9h à 12h  
et de 13h30 à 18h30

Fermé le lundi  
et le dimanche après-midi

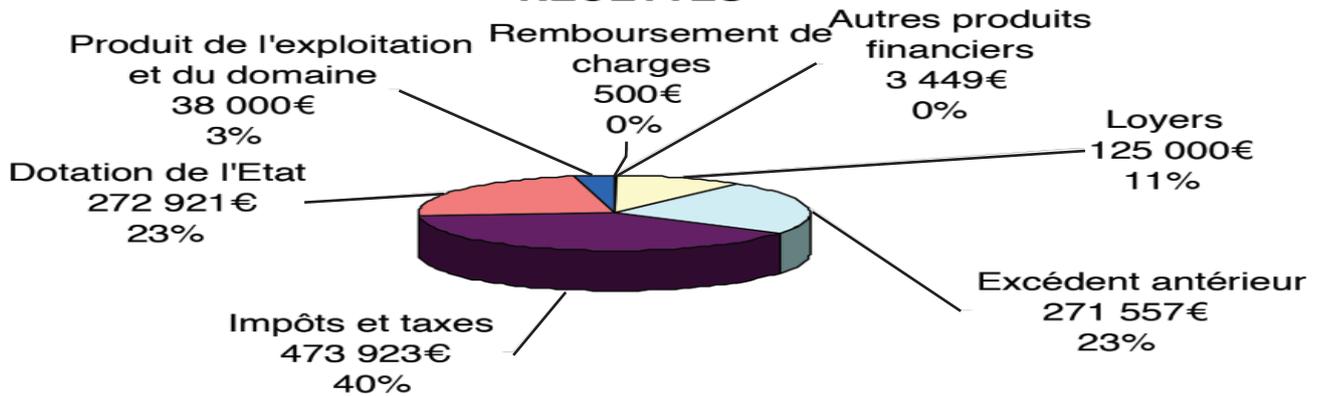
Tél : 03 84 48 01 00

Bientôt un site internet !

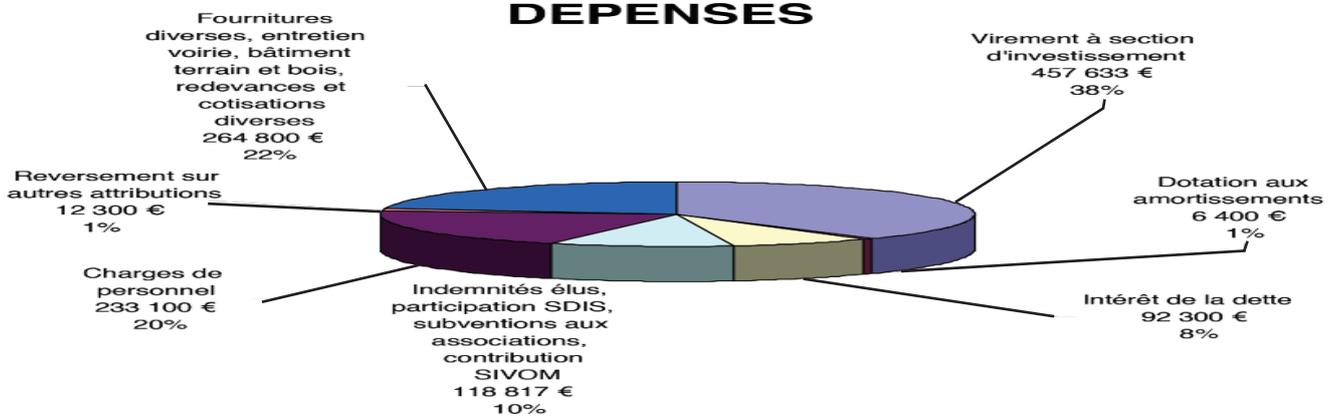
# BUDGET COMMUNAL 2015

## Fonctionnement

### RECETTES

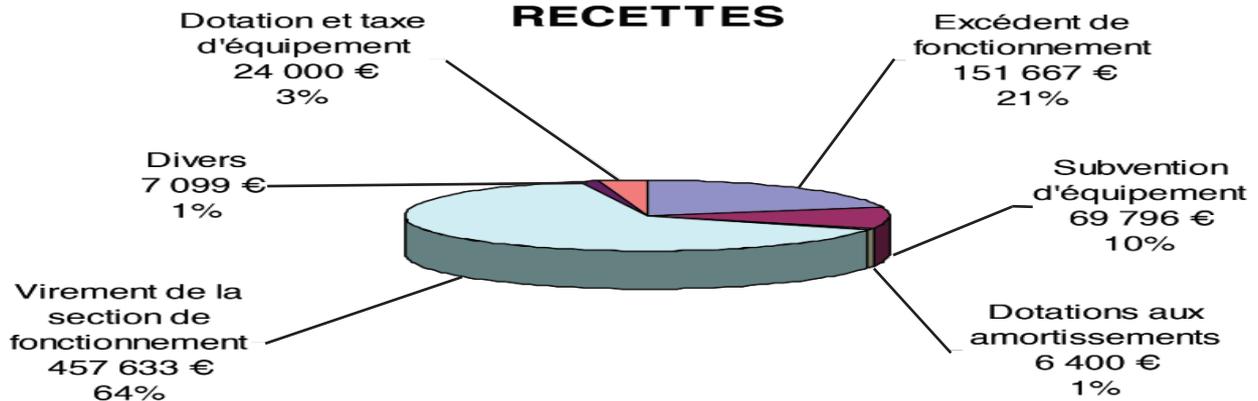


### DEPENSES

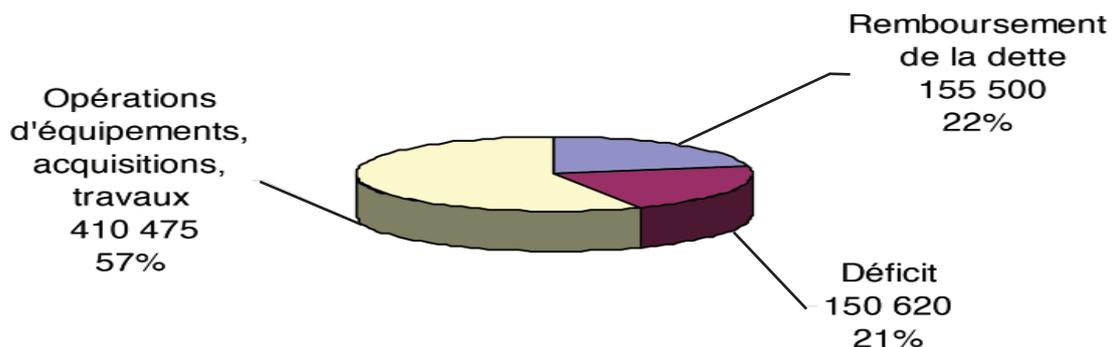


## Investissement

### RECETTES



### DEPENSES



## RÉALISATIONS 2014

En 2014, les investissements suivants ont pu être réalisés grâce à l'autofinancement dégagé sur les recettes de fonctionnement 2014 et l'excédent de 2013. Aucun emprunt nouveau n'a été réalisé.

PROGRAMMES	MONTANT TTC	SUBVENTIONS
Acquisition de terrains	1 374 €	
Programme forestier	13 683 €	
Travaux de voiries forestières	28 484 €	Etat/Europe 12 499,41 €
Travaux bâtiment 2 place de la fontaine	2 398 €	
Travaux salle polyvalente	1 132 €	
Travaux mur de soutènement de l'école primaire	31 200 €	Etat 7 800,00 €
		Communauté de Communes 9 241,00 €
Travaux d'éclairage public des rues	27 417 €	
Travaux au stade	10 062 €	
Travaux fontaines et lavoirs	28 560 €	Conseil régional 4 760,00 €
		Conseil départemental 2 842,00 €
Travaux de voiries communale	17 243 €	
Fonds de concours à communauté de communes sur travaux de voirie	6 391 €	
Acquisition de matériels	20 300 €	Amis de l'Orgue 1 000,00 €
Acquisition de signalisations	400 €	
<b>TOTAL</b>	<b>188 644 €</b>	<b>38142,41 €</b>

## PRÉVISIONS 2015

Les prévisions de recettes de fonctionnement 2015 et l'excédent de l'exercice 2014 permettent de dégager de l'autofinancement d'un montant de 457 633 € qui servira à financer les projets suivants :

PROGRAMMES	COÛT	SUBVENTIONS
Programme d'éclairage public	32 200 €	
Programme forestier	21 018 €	Conseil départemental 4 234,00 €
Frais d'étude sur réhabilitation bâtiment Mairie	10 000 €	
Travaux de voirie communale	10 000 €	
Fonds de concours à communauté de communes sur travaux de voirie	5 000 €	
Travaux bâtiment 13 place de la fontaine	20 000 €	
Acquisition de matériels	13 500 €	Conseil départemental 1 000,00 €
		Amis de l'Orgue 1 000,00 €
Travaux au stade	8 000 €	Fédération Française de Football 2 600,00 €
Travaux boulodrome	20 000 €	
Acquisition de véhicules camion et tondeuse autoportée	95 000 €	
Acquisition signalisations	2 000 €	
Frais d'études PLU, ZPPAUP, PAVE	15 000 €	
Travaux de réseaux divers	88 132 €	
Travaux poids public	7 000 €	
Acquisition de terrain en Brenay	13 625 €	
Travaux au marais de Brenay et Vogna	50 000 €	Etat/Europe 50 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>410 475 €</b>	<b>58 834 €</b>

# Réalisations de l'année

## Aménagement rond point place de la poste



Le rond point, place de la poste, dans un souci de limiter les dépenses, a été aménagé par l'équipe technique de la commune. Les pierres utilisées pour le mur central ont été récupérées lors de démolition et un maximum de plantes vivaces ont été choisies pour limiter l'arrosage et l'achat de plants les années suivantes

Malheureusement l'aspect final a été retardé par certains actes de vandalisme (saccages et vols de plants, vol de galets). De plus, la canicule et la sécheresse n'ont pas favorisé le démarrage des plants.

Nous espérons qu'au printemps prochain, le rond point présentera son aspect définitif en s'intégrant harmonieusement dans son environnement.

## Arinthod a son défibrillateur

Depuis peu de temps, la municipalité d'Arinthod s'est équipée d'un défibrillateur ou DAE (Défibrillateur Automatisé Externe).

Il fallait un lieu accessible facilement à tous 24h sur 24 et 7j/7. C'est donc dans le hall d'entrée de la maison de retraite que cet appareil a été installé.

La réunion de présentation a été faite au conseil municipal par les pompiers d'Arinthod.

Cet appareil peut être utilisé par tous. Le défibrillateur ne doit pas faire peur, il est facile d'utilisation, il suffit simplement de suivre les instructions vocales lors de la mise en route.

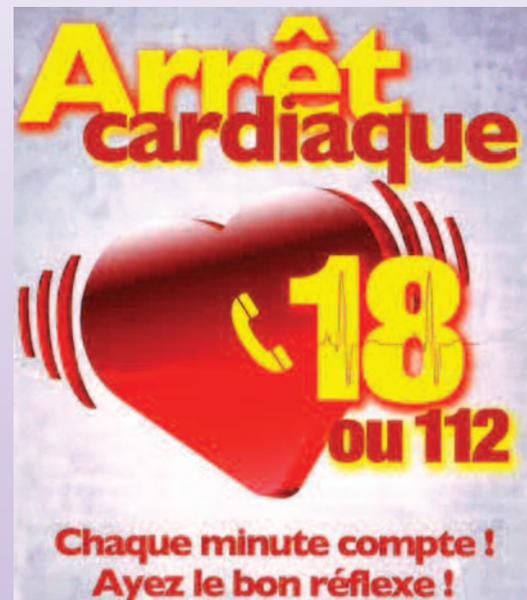
Mais au fait pourquoi un défibrillateur ? et bien tout simplement car face à un arrêt cardiaque, les premiers soins peuvent être donnés dans l'attente des secours ce qui peut contribuer à sauver une vie.

### Voici quelques chiffres :

- 50 000 arrêts cardiaques par an en France
- Le taux de survie sans l'utilisation du défibrillateur est de 5% et si on l'utilise dans les 5 min après l'arrêt les chances de survie sont de 30% et de 70 % si cela est fait dans les 3 min.

### Que faire lors d'un arrêt cardiaque

- 1 Appeler les secours
- 2 Pratiquer un massage cardiaque et bouche à bouche si vous savez le faire (répétitions de 30 compressions suivies de 2 insufflations)
- 3 Utiliser un défibrillateur en suivant les instructions
- 4 Poursuivre la réanimation en attendant les secours



## Acquisition nouveaux matériels en 2015 :

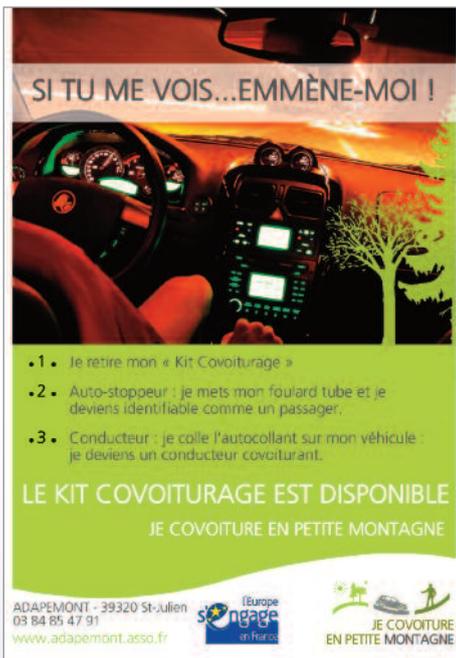
### Remplacement du camion acquis en 1999

Après consultation auprès de trois constructeurs (Renault Truck, Mercedes, et Serma Poids Lourds), un nouveau camion avec lame à neige a été commandé chez Serma Poids Lourds pour un montant de 90 750 € TTC. La livraison interviendra cet automne. L'ancien camion avec lame à neige sera vendu au plus offrant.

### Remplacement de la tondeuse autoportée acquise en 2007

Après étude de plusieurs propositions commerciales, c'est auprès de la société JARDIVAL de Lons le Saunier, que le nouveau matériel a été acquis pour un montant de 19 000 € TTC.

## « Si tu me vois emmène-moi ! »



L'association Adapemont travaille depuis 3 ans sur les problèmes de

mobilité sur le territoire de la Petite Montagne. En partenariat, avec la maison commune de Lons le Saunier, elle a mis en place en 2012 une préformation gratuite au code de la route destinée aux personnes bénéficiant d'un accompagnement socioprofessionnel sur le territoire en vue de l'obtention du permis de conduire.

L'année dernière, une réflexion entre travailleurs sociaux du territoire et les salariés de l'Adapemont a fait émerger l'idée de promouvoir le covoiturage local. En effet, la Petite Montagne peu peuplée et étendue, souffre de ces distances à parcourir et l'Adapemont dans sa mission d'animation du territoire et d'accompagnement vers l'emploi souhaite

faciliter une démarche de covoiturage sur le territoire.

Une façon de mieux vivre ensemble en Petite Montagne. L'idée étant de proposer autour de soi de partager sa voiture sur un trajet régulier. La distribution d'un kit de covoiturage, un foulard ou un autocollant, permet d'identifier une personne comme voulant covoiturer, comme passager avec le foulard siglé ou comme conducteur avec l'autocollant collé sur le véhicule.

*Les kits peuvent déjà être retirés à l'Adapemont à Saint-Julien ou dans les communautés de communes d'Orgelet, d'Arinthod et de Clairvaux les Lacs.*

## Du nouveau dans les commerces

### La fontaine

M<sup>me</sup> Christine Chatain a repris le commerce de la fontaine sur la place éponyme et dans la continuité des précédents propriétaires, propose fromage, pain, charcuterie, vin, chocolats belges, articles à offrir...

Ouvert les lundis, vendredis et samedis de 7h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h00,

Les mardis et jeudis de 7h00 à 13h00

Les dimanches et jours fériés de 8h00 à 13h00

Contact : 03 84 25 36 25

### U Express

Le SUPER U repris en 2014 par M. et M<sup>me</sup> De Melo est devenu U Express avec des horaires élargis :

Tous les jours, du lundi au samedi de 8h30 à 19h30 sans interruption

Le dimanche de 9h00 à 12h00

Contact : 03 84 48 03 24



# Réalisations en projet

## Projet de contrat natura 2000 au marais de Brenay et Vogna

Pour préserver les marais de Vogna et de Brenay, zones naturelles riches en biodiversité et primordiales pour la ressource en eau, la commune a sollicité les animateurs du site NATURA 2000 pour élaborer un projet de contrat sur les deux sites.

**Le projet concernerait environ 15 ha de zones humides sur les deux sites qui sont liés par une circulation d'eau de Brenay vers Vogna et prévoirait les travaux suivants :**

- Réouverture des milieux humides
- Coupe de résineux
- Création de 5 mares
- Elimination des drains
- Entretien des milieux ouverts pendant 5 ans.

Néanmoins, le projet s'établissant par l'intermédiaire d'un appel à projet de contrat Natura 2000 à signer entre les services de l'Etat et un seul gestionnaire, la première démarche entreprise par la commune, compte tenu du grand nombre de propriétaires sur le secteur du marais de Brenay, a été la signature de convention de gestion avec les propriétaires et l'acquisition de plusieurs parcelles.

Dans un deuxième temps, une consultation a été lancée auprès d'entreprises pour connaître le montant des travaux à réaliser, afin de constituer le projet de contrat à adresser aux services de l'Etat pour acceptation.

## Agenda d'Accessibilité Programmé

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, tous les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles aux personnes handicapées.**

Les établissements non conformes à cette date, peuvent bénéficier d'un délai supplémentaire à condition de s'engager dans l'élaboration d'un agenda d'accessibilité programmé, dit AD'AP.

Ce document est un engagement de procéder aux travaux de mise en accessibilité dans **les 3 ans** et doit être transmis en Préfecture avant le 27 septembre 2015 sous peine de poursuites et de sanctions pénales.



Avec l'appui du SIDEDEC, la commune s'est donc engagée dans cette démarche pour les bâtiments communaux non conformes.

Les diagnostics d'accessibilité nécessaires pour l'élaboration du document, ont été réalisés par l'entreprise MODD, seule entreprise à avoir répondu à la consultation.

Au vu des diagnostics, s'en sont suivis des débats pour l'établissement des choix et des priorités ; la finalité étant d'établir un programme pluriannuel de travaux, permettant d'atteindre une accessibilité effective pour tous dans le respect des échéances qui seront fixées dans l'Agenda d'Accessibilité Programmée.

## Révision du PLU

**Pour intégrer les dispositions de la loi dite « GRENELLE 2 », portant engagement national pour l'environnement, le PLU de la commune d'Arinthod, doit faire l'objet d'une révision avant le 01/01/2017.**

Or la révision du PLU est une tâche lourde et coûteuse et il est donc important de s'assurer que tous les points à modifier seront bien analysés.

Dans ce but, un groupe de travail a été mis en place à la rentrée de septembre, et travaillera en collaboration avec les fonctionnaires de la DDT et du SCOT lédonien.

## Actualités 2015

### Changement de président au Foyer Rural d'Arinthod

Lors de l'assemblée générale du 30 janvier 2015, Eric JACQUEMIN a souhaité quitter la fonction de président du Foyer Rural après sept années de très bons et loyaux services.

Martial RÉGIS, président de la section randonnées a repris la présidence, élu à l'unanimité par le conseil d'administration.

**Le Foyer Rural compte environ 250 licenciés pour 9 sections :** Badminton, cinéma, tir à l'arc, cyclo/VTT, gymnastique d'entretien, spéléo, outils d'autrefois, randonnée, escalade.

**Informations et contacts sur le site internet du foyer :** <http://foyerruralarinthod.jimdo.com/>.

### Le Club du temps libre « Sourire d'Automne » renaît

Après 18 mois de sommeil, le club « Sourire d'Automne » a rouvert ses portes en février 2015 avec une trentaine d'adhérents et sous la houlette de Gilbert Bédriot, élu président lors de l'assemblée générale.

**Le Club se réunit à nouveau tous les mercredis après-midis, salle de la Charité. Il est ouvert à tous ceux qui souhaitent partager un moment d'échange, de jeux et de convivialité.**



### Finale du TRJV



### 5 juillet 2015 - Arinthod(39)

Le dimanche 5 juillet 2015, s'est déroulée la finale du TRJV sur la commune de Chisséria, organisée par la Section Cycliste d'Arinthod.

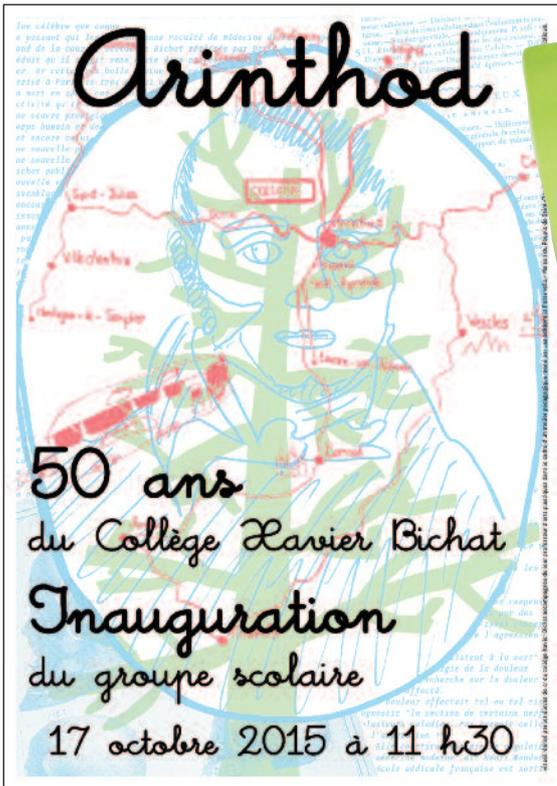


Malgré la chaleur caniculaire, environ **100 jeunes vététistes** ont participé aux épreuves d'orientation pour les catégories Poussin à Minime, de XCE pour les Cadets et de descente pour toutes les catégories.

Tous étaient fiers de représenter leur club où la convivialité et l'esprit sportif sont partagés. D'ailleurs plusieurs jeunes du SCA sont montés sur le podium.

Cette journée a été également une réussite du point de vue de l'organisation grâce aux bénévoles du club mais aussi avec l'aide d'autres personnes volontaires du canton et des partenaires locaux.

**A noter dans vos agendas !**



**LE 17/10/15**  
à 11h30 :  
2 évènements simultanés :  
• Inauguration du nouveau groupe scolaire  
• 50 ans du collège

Venez nombreux découvrir les nouveaux locaux de l'école primaire d'Arinthod, belle réalisation de la communauté de commune de la Petite Montagne et visiter le collège Xavier Bichat pour retrouver de nombreux souvenirs au travers des expositions et des rencontres d'anciens élèves, d'ancien personnel enseignants.



**« Association la Maison des Lutins »**

**Interview d'Elodie SALVI, présidente**

**Depuis quand êtes-vous présidente ? Qui avez-vous remplacé et depuis quand êtes-vous au bureau de l'association ?**

Je suis présidente depuis septembre 2014, au bureau depuis septembre 2013. J'ai remplacé Denise VACELET qui était présidente depuis 2011.

**Quelle est la composition de votre bureau ?**

Notre bureau est composé d'une trésorière, Magalie ZIGGIOTTO, d'une secrétaire Audrey CHATILLON, d'un vice-président, Stéphane DI CATALDO et moi-même, présidente

**Pouvez-vous nous présenter en quelques mots, le but de votre association et ses principales actions ?**

Notre association aide à financer les jeux et jouets des enfants du centre de loisirs d'Arinthod en organisant deux manifestations annuelles, le marché de Noël et la fête de la musique. Il faut bien différencier le centre de loisirs, géré par la communauté de commune de la Petite montagne et l'association qui n'intervient pas dans l'organisation de l'accueil de loisirs.

**Pourquoi avoir intégré « la maison des lutins » ?**

Comme nos enfants fréquentent le centre de loisirs, nous avons à cœur de nous impliquer pour organiser des manifestations afin de récolter de l'argent qui permettra de financer tout ce qui est « hors budget » de fonctionnement. De plus ces manifestations, maintenant bien implantées et attendues, ont pour but de créer de l'animation dans notre village



**Comment fonctionnez-vous ? Uniquement avec les membres du bureau ou bien avec des bénévoles, partenaires ?**

Evidemment, il serait difficile d'organiser des manifestations uniquement avec les membres du bureau. Des parents bénévoles ainsi que l'équipe des salariés du centre de

loisirs répondent toujours présents pour nous venir en aide.

**Quel message souhaitez-vous communiquer pour inciter à rejoindre votre équipe et qui peut venir ?**

Les 2 manifestations annuelles suffisent pour récolter les fonds nécessaires à l'association, ce qui prend juste le temps de se faire plaisir dans leur organisation !

Les retrouvailles avec les parents d'élèves et l'équipe du centre de loisirs sont toujours d'excellents moments de convivialité ! Le but est surtout d'animer et dynamiser le village, en donnant un peu de moyens au centre de loisirs pour compléter leurs matériels d'activité !

**La porte est grande ouverte à tous :** parents d'élèves, jeunes retraités ou simplement ceux qui ont envie de consacrer un peu de leur temps libre au bénévolat dans le but de permettre aux enfants de pratiquer des activités enrichissantes pour leur développement et d'être heureux de fréquenter le centre de loisirs !



## Tournerie

Tout habitant d'Arinthod n'est pas sans connaître M. Robert Marichy et son atelier de tournerie à Négliia visité chaque année par des centaines de touristes et de locaux.

Mais savez-vous que depuis le 4 juin dernier, la commission régionale a inscrit la tournerie aux monuments historiques, faisant de l'atelier de M. Marichy la première tournerie sur bois inscrite aux monuments historiques en France!



## Eben Création



Charlotte Pierron a démarré le 1<sup>er</sup> juin 2015 son entreprise « Eben création », à Vogna.

Originnaire de Digoin, après un bac arts appliqués, elle découvre la sculpture, passe un CAP d'ébénisterie à Dijon, un CAP de sculpture à Moirans,...et passe dix ans employée à l'espace Emeraude d'Orgelet, avant de décider de saisir sa chance.

Elle a montré sculptures, tableaux et bijoux de novembre à janvier à la médiathèque d'Arinthod, elle expose ses créations à la boutique « temps d'artisan » à Besançon et sera présente à la journée « Petite Montagne, grands talents » en octobre prochain.

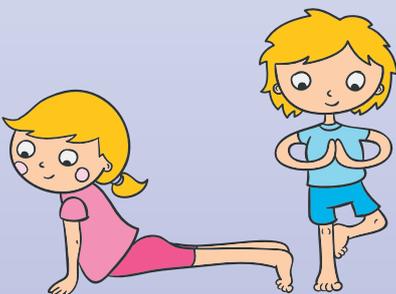
Article et photographie tirés de l'Echo de la Petite Montagne n°132

## CODEP EPGV 39

**Des activités nouvelles seront mises en place à partir de la semaine 38, à la salle polyvalente, par la CODEP telles que :**

- **Séance enfant 3 - 5 ans**, les mardis de 16h à 17h : Développer les habiletés motrices du jeune enfant, lui permettre d'explorer son environnement, d'encourager l'imaginaire et d'oser s'engager avec l'autre (*jeu d'adresse, parcours de motricité, activités d'opposition, de poursuite, d'expression et de conquête...*)
- **Séance enfant 6 - 10 ans**, les mardis de 17h à 18h : Devenir habile dans un large éventail de situations motrices, développer sa personnalité et sa relation aux autres (*activités gymniques et athlétiques, d'expression, jeux et sports collectifs, jeux d'opposition..*).
- **Sport loisirs hommes**, les jeudis 18h30 à 20h : sports collectifs (*hand, basket, foot...*) pendant une partie de la séance. Renforcement musculaire et stretching en 2<sup>ème</sup> partie.
- **Marche nordique sport santé**, les jeudis de 9h30 à 11h à partir du jeudi 17 : sollicitation optimale et adaptée des différentes fonctions (*cardio respiratoire, souplesse, force...*).

**Contact et inscription :  
Cédric HENRY**



**CODEP EPGV 39**  
**2 Place de la comédie**  
**39000 Lons le Saunier**  
 Bureau : **03 84 24 79 14**  
 Mobile : **06 86 74 59 84**



## L'ambroisie, une plante nuisible à la santé

### L'ambroisie : une plante invasive et allergisante



*Les feuilles, larges et opposées à la base des tiges, deviennent plus étroites et alternes vers le sommet*

L'ambroisie est une plante annuelle dont le pollen est à l'origine de fortes réactions allergiques. Les principales manifestations cliniques sont des rhinites, conjonctivites, trachéites avec des 50% des cas l'apparition de l'asthme ou son aggravation. Le pic de pollinisation survient au mois de septembre ce qui rallonge la période des allergies aux pollens sur août et septembre.

### Pourquoi lutter contre l'ambroisie ?

L'ambroisie est une plante très envahissante, en pleine progression dans notre région. En effet, elle co-

lonise tous les milieux et se propage essentiellement du fait des activités humaines (chantiers, déplacements de terre, de matériaux...). Le nombre de personnes sensibles croît en fonction de l'importance de l'exposition. L'objectif de la lutte est donc de réduire l'exposition aux pollens par l'élimination de la plante.

### Comment lutter contre l'ambroisie ?

Depuis 2007, un arrêté préfectoral est en vigueur dans le Jura, département le plus touché de la région. Cet arrêté rend obligatoire l'élimination de l'ambroisie par le propriétaire du terrain touché. Chacun est donc concerné : Etat, collectivités, gestionnaires de linéaires routiers, autoroutiers, ferroviaires, milieu agricole, particuliers...

Cette destruction doit être réalisée avant la floraison de la plante, qui peut intervenir à partir de fin juillet et impérativement avant la grenaison.

Pour éliminer cette plante, il est conseillé de privilégier les méthodes non chimiques : arrachage manuel, fauchage, tonte, désherbage thermique, désherbage chimique (en l'absence d'autres solutions).

### Pour en savoir plus :

Pour apprendre à reconnaître l'ambroisie, signaler toute observation ou encore en cas de doute d'identification d'une plante, consultez le site du Conservatoire Botanique National de Franche-Comté (CBNFC) : [www.cnservatoire-botanique-fc.org](http://www.cnservatoire-botanique-fc.org).

**Pour toute information sur la lutte, contacter la Fédération Régionale de Défense contre les organismes Nuisibles (FREDON) :**  
[www.fredonfc.com](http://www.fredonfc.com)



*Très ramifiée à la base, elle donne à la plante un port en buisson d'autant plus large que la plante dispose d'espace.*

*Et, dans tous les cas, toute observation pourra être signalée à la mairie.*

## AJENA

Porté par l'association AJENA, l'Espace Info Énergie du Jura accompagne gratuitement les particuliers pour tous leurs projets concernant les économies d'énergie dans l'habitat (construction, rénovation, changement de système de chauffage, isolation, énergies renouvelables...) et informe sur les aides financières disponibles.



Leur avis peut également être prépondérant avant tout engagement mais aussi en cas de recours lors d'un démarchage téléphonique subi par un particulier et qui est très souvent synonyme d'arnaque.

**INFO → ÉNERGIE en FRANCHE-COMTE**

En partenariat avec l'ADEME, le Conseil Régional de Franche-Comté et certaines collectivités locales, ce service public permet un conseil indépendant et gratuit, correspondant à une réelle attente de la population ; le prix de l'énergie allant fortement augmenter ces prochaines années, les enjeux sont de taille...

### Contact :

**AJENA, Energie & Environnement**  
28, boulevard Gambetta - 39000 Lons le Saunier  
Tél : 03 84 47 81 10 - Fax : 03 84 47 81 18

## 1<sup>ère</sup> journée éco-citoyenne - 18 avril 2015

*Sous un soleil voilé, 25 bénévoles se sont retrouvés pour arpenter les principales rues autour de notre village pour les débarrasser des déchets toujours trop nombreux.*



Six circuits ont été proposés, 2 heures de marche et la collecte a ramené de nombreux détritrus (pneus, vitres, bidons, arrosoirs, bouteilles en verre, plastique, canettes...)

La fin de matinée fut animée par M<sup>me</sup> Crolet du SICTOM. Ce temps d'échanges fut bien sûr l'occasion de parfaire nos connaissances en matière de tri. Que mettons-nous dans la poubelle grise, dans la bleue, le compost, etc. Un apéritif a été offert aux participants.

### **QUELQUES CHIFFRES :**

**1 poubelle bleue rapporte 1€**

**à la collectivité.**

**1 poubelle grise coûte 15€**

**à la collectivité.**

30% de déchets qui pourraient être compostés se trouvent dans la poubelle grise ! Nous, qui avons pour la plupart un jardin, **COMPOSTONS !** Allégeons le poids de nos déchets et nous serons tous gagnants !

***NB :** Des visites du centre de tri et du centre d'enfouissement pourront être proposées dans l'automne. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour plus d'informations.*

## Construction d'une nouvelle déchèterie

La commune d'Arinthod a vendu un terrain de 6 000 m<sup>2</sup> au SICTOM dont le projet est la construction d'une nouvelle déchèterie dans la zone artisanale d'Arinthod, l'existante n'étant plus adaptée ni sécurisée !

**Le SICTOM a recruté un bureau d'études et va lancer un appel d'offre pour une réalisation courant 2016.**

## Le tri de nos déchets

### Comment ça marche ?

La gestion des déchets ménagers est une compétence communale, planifiée au niveau départemental et **exercée au niveau intercommunal**. Chaque commune a un délégué SICTOM, ce qui fait pour la Communauté de Communes de la Petite Montagne, 40 sièges représentés au bureau du SICTOM.

#### Rôle du SICTOM de Lons-le Saunier créé en 1982 :

- Déploiement et collecte des bacs et des conteneurs sur les communes,
- Livraison des déchets collectés au Centre de traitement,
- Gestion de 11 déchèteries,
- Facturation aux habitants et aux communes.

#### Rôle du SYDOM

(Syndicat de traitement des Ordures Ménagères) créé en 1988 dans le Jura :

- Tri et conditionnement des déchets recyclables,
- Incinération et valorisation énergétique (électricité et réseau de chaleur) des OMR (Ordures Ménagères Résiduelles),

- Enfouissement au CSJ (Centre de Stockage du Jura à Courlaoux-Les Repôts),
- Animation du Plan départemental d'élimination des déchets en lien avec un programme de prévention (objectif de réduction des déchets).

### Que deviennent nos déchets ?

**Les déchets collectés dans les bacs bleus** sont acheminés au **centre de tri à Lons-le-Saunier**.

Ils passent sur une chaîne de tri où les trieurs vont séparer par matière : les cartons, les papiers, les emballages plastiques, les emballages en acier et en aluminium. Une fois triée, chaque matière est compressée pour former des balles qui sont stockées puis transportées vers les usines de recyclage.

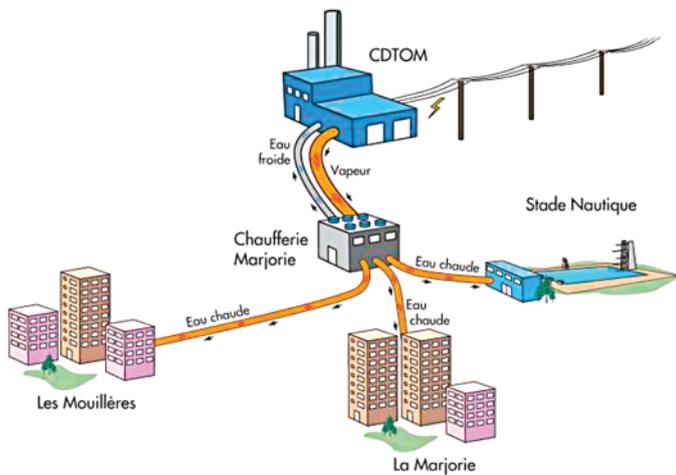
**Chaque année, environ 17 000 tonnes de déchets déposés dans les bacs bleus sont triés au centre de tri.**

**Recyclage « made in France » :  
99.5 % des déchets  
sont recyclés en France.**



## Le recyclage :

**Les déchets des bacs gris** sont incinérés à l'usine d'incinération d'ordures ménagères de Lons-le-Saunier.



Chaque année environ 38 000 tonnes de déchets sont traités. Les fumées dégagées sont épurées successivement pour respecter les normes d'émission de gaz en sortie de cheminée.

La chaleur est récupérée pour valorisation énergétique (production d'électricité par une turbine et production d'eau chauffée par les chaufferies des quartiers des Mouillères et de la Marjorie ainsi que celle du Centre nautique).

**On peut dire :**

**1 bac gris représente  
15€ de coût de traitement  
alors que 1 bac bleu rapporte 1€.**

**Le tri, c'est facile et cela rapporte !**

**La prévention des déchets, c'est aussi  
la diminution des déchets produits !**

*Quelques moyens d'agir :*

- **Le compostage** des biodéchets (déchets de cuisine et de jardin) pour fabriquer du fertilisant naturel.

*Vous pouvez acheter un composteur auprès du SICTOM. Demander en mairie ou directement au Sictom de Lons le Saunier.*

- **Le réemploi ou la réutilisation** des objets par des associations (ex. : textiles, nouvelle filière d'éco-mobilier). Des conteneurs à textiles sont à disposition pour déposer vos vêtements.
- **Éviter les déchets** : coller un autocollant « STOP PUB » sur les boîtes aux lettres, utiliser des sacs réutilisables.

## La prévention des déchets, comment peut-on agir ?

- La production annuelle d'ordures ménagères de chaque français **a doublé en 40 ans**.
- **Un jurassien produit en moyenne 290 kg de déchets par an**.

*Quelques chiffres :*

- *En 2012, le traitement des OM a coûté 105 € par tonne soit 20 € par habitant.*
- *Le tri des déchets recyclables a rapporté 42 € par tonne soit 2,50 € par habitant.*
- *Le taux de qualité de tri dans le Jura > 82%. Nous pouvons, en effet, faire encore mieux !*



- *Les déchets des bacs bleus qui ne sont pas recyclables se retrouvent dans les refus de tri et peuvent se retrouver enfouis au Centre de stockage, d'où l'importance de bien trier !*

*L'acte d'achat réfléchi :*

- acheter des produits générant moins de déchets d'emballage,
- utiliser des alternatives aux produits toxiques qui deviennent des déchets dangereux plus difficiles à traiter,
- privilégier les produits réutilisables et éviter les produits jetables (ex. : lingettes, vaisselle à usage unique...).

**Au final, « le meilleur déchet,  
c'est celui que l'on ne produit pas ! »**

**Pour plus d'infos :**

**site internet  
« [www.letri.com](http://www.letri.com) »**

**Le centre de tri de  
Lons-le-Saunier se visite.  
S'adresser à la mairie  
pour s'inscrire.**

# Où va quoi ?

Souvenez-vous : le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas ! [www.letri.com](http://www.letri.com)

**en vrac dans le BAC BLEU**  
Bouteilles, flacons, sacs et filtres en plastique  
Briques alimentaires, cartonnets, boîtes à œufs  
Aérosols, cannettes, boîtes de conserve en aluminium et en acier  
Journaux, revues, magazines, enveloppes à fenêtre

**dans le COMPOSTEUR**  
Coquilles d'œufs  
Épluchures et fruits et légumes abîmés  
Marc de café et son filtre, sachets de thé, essuie-tout usagé  
Déchets verts : feuilles mortes, fleurs fanées, tige de haie, tonte, cendres, sciure et copeaux de bois  
Restes de repas (sauf viande et poisson)

**en sac dans le BAC GRIS**  
Emballages gras et sales, pots de yaourt, crème, barquettes en plastique et polystyrène, blisters  
Déchets d'hygiène, couches, lingettes  
Ampoules à filament  
Restes de viande

**en RECYCLERIE**  
Je donne ce qui peut être réparé ou réemployé.  
Electroménager TV, HiFi Vidéo  
Mobilier, vélos  
Vaisselle  
Vêtements, maroquinerie, chaussures (si par paire) et couvertures  
Livres et jouets CD et DVD

**en DÉCHÈTERIE**  
J'évite les déchets verts en déchèterie. Je les valorise dans mon jardin. Comment ? : [www.letri.com](http://www.letri.com)  
Eclairages  
Bois  
Gros cartons  
Gravats  
Ferraille  
Déchets d'équipement électroniques et électroniques  
Matelas, mobilier hors d'usage  
Pneus  
Plastiques et polystyrènes  
Déchets toxiques, huiles végétales et minérales, piles et batterie cartouche d'imprimante

**au conteneur à TEXTILE**  
Vêtements, chaussures, maroquinerie, bagagerie

**au conteneur à VERRE**  
Bouteilles, bocaux et pots en verre

**au conteneur à PAPIER**  
Journaux, revues, magazines

1 tonne de verre triée et recyclée  
= 2500 nouvelles bouteilles de verre de 75 cl

150 kilos de journaux  
= 60 rouleaux de papier cadeau

27 bouteilles en plastique  
= 1 pull polaire

3 400 bouteilles de lait  
= 1 chaise longue

670 canettes  
= 1 vélo

19 000 boîtes de conserve  
= la carrosserie d'une voiture

## QUIZZ

### La durée de vie des déchets dans la nature.

Donnez la durée de vie de ces objets :

- 1 - Pelure d'orange ou trognon de pomme :
  - a) 1 mois
  - b) 6 mois
  - c) 2 ans
- 2 - Chaussure en cuir :
  - a) 2 à 3 ans
  - b) 25 à 40 ans
  - c) Plus de 100 ans
- 3 - Brique de lait (en plastique et carton) :
  - a) 2 mois
  - b) 5 ans
  - c) 50 ans
- 4 - Bouteille en verre :
  - a) 100 ans
  - b) 1000 ans
  - c) 4000 ans
- 5 - Mégot de cigarette :
  - a) De 6 mois à 2 ans
  - b) 5 à 10 ans
  - c) Plus de 20 ans
- 6 - Canette en aluminium :
  - a) 50 ans
  - b) 150 ans
  - c) 500 ans
- 7 - Pile :
  - a) 100 ans
  - b) 1000 ans
  - c) 8000 ans
- 8 - Chewing-gum :
  - a) 5 ans
  - b) 10 ans
  - c) 15 ans

Réponses : 1a - 2b - 3b - 4c - 5a - 6c - 7c - 8a

# Infos Pratiques

## Etat Civil

### NAISSANCES

- Le 7 octobre 2014* : Sora SEGUIN
- Le 27 octobre 2014* : Eyüp SAHIN
- Le 4 janvier 2015* : Valentina MONACI
- Le 21 avril 2015* : Romane CHARRIERE

### MARIAGES

- Le 30 aout 2014* : Asli IZMIRLI et Menaouer BENABDI
- Le 6 septembre 2014* : Raquel MOREIRA MAÇAES et Helder DE ABREU
- Le 20 septembre 2014* : Elodie CAVÉ et Hervé CHARRIERE
- Le 27 septembre 2014* : Leïla EL HANI et Enguerran CARTON
- Le 2 mai 2015* : Cathy CHANUSSOT et Stéphane LOUVET
- Le 23 mai 2015* : Gonca KARABULUT et Mevlüt DEMIRTAS
- Le 27 juin 2015* : Christelle GIORDANO et Michel MEIGNIER
- Le 1<sup>er</sup> août 2015* : Isabelle THOMET et Frédéric MARGUILLER

### DÉCÈS

- Le 1<sup>er</sup> août 2014* : Monique MAILLET (68 ans)
- Le 6 aout 2014* : Suzanne DARLAY née MARME (88 ans)
- Le 26 aout 2014* : Céline ZANELLA née MORAND (91 ans)
- Le 24 septembre 2014* : Denise PICHOT née MATHON (85 ans)
- Le 12 octobre 2014* : Lucienne GADIOLET-GIRARD née DÉPRÉS (92 ans)
- Le 28 octobre 2014* : Jeanne BOUILLOUX née PLAMONT (90 ans)
- Le 12 novembre 2014* : Pierre VUILLIEN (88 ans)
- Le 30 novembre 2014* : Marie MOREL née GRUET (84 ans)
- Le 15 janvier 2015* : Louise DAVID née CŒUR (90 ans)
- Le 10 février 2015* : Gilberte PASSOT née ROCHET (91 ans)
- Le 11 février 2015* : Rolande MEULEMAN née MASSON (85 ans)
- Le 21 février 2015* : Louis BAYET (81 ans)
- Le 11 mars 2015* : Jean Paul GLEYZES (80 ans)
- Le 12 mars 2015* : Marie CARNET née ROCHET (94 ans)
- Le 15 mars 2015* : Ginette BORDY née MERCIER (72 ans)
- Le 21 mars 2015* : Lucie MARCHON née LUMMI (87 ans)
- Le 8 avril 2015* : Jean BUGNET (79 ans)
- Le 11 avril 2015* : Alix STEMPFLER (89 ans)
- Le 14 avril 2015* : Antoine COMTE (92 ans)
- Le 18 avril 2015* : Paulette VALLOIS née VERGUET (90 ans)
- Le 12 mai 2015* : Marie-Rose JOURDAIN née JUILLARD (95 ans)
- Le 18 mai 2015* : Colette BERNARD née PERRODIN (77 ans)
- Le 21 mai 2015* : Charles LANÇON (91 ans)
- Le 26 juin 2015* : Jean RENAUD (90 ans)
- Le 30 juin 2015* : Odette VINCENT née BAZARD (89 ans)
- Le 1<sup>er</sup> juillet 2015* : Jean-Pierre ANDRÉ (60 ans)
- Le 5 juillet 2015* : Rose GUILLOT née JANOD (94 ans)
- Le 5 juillet 2015* : Jeanine RENARD (73 ans)
- Le 5 août 2015* : Andrée FEAU née FILLOD (89 ans)
- Le 14 août 2015* : Jean DALOZ (92 ans)
- Le 14 août 2015* : Bernard BAILLY (85 ans)

## Utilisation des salles communales

Le nombre de salles ainsi que leur utilisation ayant évolué au fil du temps, il devenait urgent de redéfinir précisément les modalités de fonctionnement, de rédiger un règlement intérieur spécifique à chaque salle et d'instaurer des tarifs dans un souci d'égalité et d'équité entre tous les utilisateurs.

Le conseil municipal qui a toujours manifesté son soutien aux associations sportives, culturelles et

caritatives qui animent la commune, doit parallèlement veiller à l'équilibre financier de ces structures.

### Il a donc été décidé :

- Qu'une convention serait signée entre la commune et chaque association.
- Que le règlement intérieur de chaque salle serait remis systématiquement à chaque demande de location.

• **Que l'utilisation de salles serait gratuite pour les associations dont le siège social est à Arinthod pour leurs activités régulières et leur assemblée générale annuelle.**

**Par contre, dès lors qu'une manifestation est organisée dans un but lucratif, il sera demandé une participation pour l'utilisation d'une salle communale.**

## Tarification des salles communales applicable au 01/09/15

	SALLE POLYVALENTE						SALLE RDC MAIRIE	
	GRANDE SALLE seule ou avec MEZZANINE + PETITE SALLE REUNION		MEZZANINE seule réunion uniquement	PETITE SALLE REUNION avec ou sans cuisine		Pas d'activités commerciales, réunion uniquement		
	demi-journée	journée	demi-journée	demi-journée	journée	demi-journée	journée	
associations siège social à Arinthod + Adapemont + associations caritatives	activités régulières et AG : GRATUIT							
	été	30 €	60 €	20 €	GRATUIT		GRATUIT	
	hiver	50 €	100 €	40 €				
associations extérieures, entreprises, autres organismes, partis politiques, etc.,,	été	60 €	120 €	20 €	15 €	30 €	20 €	40 €
	hiver	100 €	200 €	40 €	30 €	60 €		
MSA visites médicales	été	30 €						
	hiver	50 €						
particuliers	été	pas de location			15 €	30 €	20 €	40 €
	hiver				30 €	60 €		
écoles	GRATUIT							
collectes don du sang	GRATUIT							

Été du 01/05 au 30/09 - Hiver du 01/10 au 30/04

Le boulodrome et l'annexe aux vestiaires de football sont mis à disposition gratuitement aux associations locales uniquement pour leurs activités régulières, assemblée générale, réunions, repas annuel. Utilisation personnelle non autorisée.

**Rappel**

**COMMUNE D'ARINTHOD – 39240**

**Extrait du registre des arrêtés du Maire**

Le Maire d'ARINTHOD,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2212-2, L2213-4 et L2214-4 ;

Vu le code pénal, et notamment l'article R 623-2 ;

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L1311-1, L1311-2, L1421-4, L 1422-1 et R48-1 à R 48-5 ;

Vu le code de l'environnement, et notamment les articles L571-1 et suivants ;

**ARRETE**

**Article 1** : Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers et les entreprises à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur, tronçonneuses, débroussailluses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques **sont interdits** :

**-les dimanches**

**Article 2** : -Monsieur le Maire  
-Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie  
sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

A Arinthod, le 05 MAI 2008

Le Maire



**INFOS**

*Suite à de nombreuses plaintes reçues en mairie concernant la prolifération des chats errants et des désagréments engendrés, nous vous demandons de rester vigilants à ne pas laisser divaguer vos animaux sur la voie publique.*

*Merci de votre compréhension*

## Site Internet

L'information  
sur votre commune  
c'est aussi :

[www.mairiearinthod.fr](http://www.mairiearinthod.fr)

## Terrain de Tennis

### UTILISATION DU TERRAIN DE TENNIS

Le terrain de tennis  
derrière la salle polyvalente,  
est à la disposition du public  
pour la période d'avril à octobre.

Il suffit de retirer la clé  
au restaurant OKARINA  
et en cas de fermeture de celui-ci  
à la boulangerie Bertois.

## ARINTHOD Bienvenue en Petite Montagne



[Accueil](#) | [Découvrir ARINTHOD](#) | [La municipalité](#) | [La vie communale](#) | [Documents et infos pratiques](#) | [Liens utiles](#) | [Vos démarches](#)

ARINTHOD



### et ses actualités...

#### Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
8h30 à 12h00 et 13h45 à 18h00

Mercredi

8h30 à 12h00

Samedi

9h00 à 12h00

Le secrétariat sera fermé tous les après midis et les samedis matins en Août

## Recensement



La **population d'Arinthod** sera **recensée** du **21 janvier** au **20 février 2016**.

Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !

### À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT PENSER ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



→ Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



→ Établir la contribution de l'État au budget des communes



→ Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation



→ Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



→ Ouvrir de nouveaux commerces  
Construire des nouveaux logements



Pour l'ensemble de la population

# Associations diverses d'Arinthod (39240)

## Foyer Rural

Président : Martial REGIS  
03 84 48 01 64

## Associations Sportives

### Judo club Arinthod St-Julien

Président : Jean-Luc BALBI  
06 07 74 62 39

### Club Spéléo

Président : Pierre DOUBEY  
03 84 48 07 31

### Gymnastique Adultes

Présidente : Monique LAFONT  
03 84 48 04 24

### Section Cycliste

Président : J-Christophe PEYFORT  
03 84 47 57 47

### Section Badminton

Présidente : Virginie FAVIER  
06 86 66 85 35

### Association les Randonneurs de la Petite Montagne

Président : Martial REGIS  
03 84 48 01 64

### Section escalade

Présidente : Frédérique ROUSSELOT  
03 84 48

### Association Services-Forme

Président : Lilian BOTTEX  
06 83 72 14 04

### Société de Football

Président : Nicolas CALLAND  
03 84 48 05 31

### Société de Boules

Président : Fabrice BRIDE  
06 82 84 52 63

### Yoga - Le Bol d'Air Club

Responsable : Christophe THIEME  
04 74 50 73 41

### GENERGYM+

Président : Jérôme VUILLEMIN  
03 84 48 06 06

### Chasse

Président : Jean-Michel GROS  
06 32 64 78 12

### Pêche : APPMA

Président : Eric GOIFFON  
03 84 42 85 42

## Associations Culturelles

### Section cinéma

Président : Eric JACQUEMIN  
03 84 48 08 93

### Chorale "l'Aveinna"

Présidente : Françoise BONVALLAT  
03 84 48 07 58

Chef de chœur : M-Christine CHARBONNIER  
03 84 48 00 44

## Les jardins de Joa

Président : Luc BAUER  
03 84 48 50 79

## Association des Travailleurs Turcs

Président : Ziya GORMEZ  
03 84 48 59 38

## Association des Croqueurs de Pommes

Président : Jacques CALLAND  
03 84 48 05 97

## La Maison des Lutins

Présidente : Elodie SALVI  
06 64 14 09 34

## Association Jeanne d'Arc

Président :  
03

## Les Amis de l'Orgue

Présidente : M<sup>me</sup> GRANDCLEMENT DUCREUX  
03 84 48 50 20

## Musique au Paradis

Responsable : Dagoberto LINHARES

## Les outils d'autrefois

Président : Michel SUDAN  
03 84 48 01 17

## Graines d'éveil

Présidente : Annie BONARDOT  
03 84 48 01 17

## Santé / Social

### Sapeurs-pompiers

Chef de centre : Christophe BRUNET  
06 47 59 86 16

### Donneurs de Sang

Président : Daniel BESSON  
03 84 48 09 91

### Association Entraide

Présidente : M-France DEJONGHE  
03 84 35 79 50

### Croix Rouge

Responsable : René CHEVASSUS  
03 84 35 71 36

### ADMR

Présidente : Mme Carboneau  
03 84 48 59 74

### FNATH

Président : Pascal HARLAUT  
03 84 48 41 18

### Sourire d'automne

Président : Gilbert BEDIOT  
03 84 48 05 81

### Le Fil de la Petite Montagne

Présidente : Monique PERROD  
06 31 38 41 35

### La Joie de Vivre

Vice-présidente : Marie-Christine PERREY  
03 84 35 18 18

## Souvenir

### Anciens Combattants

Président : André PIQUET  
04 74 75 81 71

### Anciens d'Afrique du Nord

Président : Philippe JANOD  
03 84 48 00 18

### Souvenir Français

Président : Philippe DEPREZ  
03 84 35 70 77

# Infos Pratiques

## SANTÉ / SOCIAL

### Cabinet Médical

Docteurs EL HANI et BERGIER 03 84 48 00 14  
Médecin de garde 3966

La nuit de 20h à 8h

Le week-end du samedi 12h au lundi 8h

Les jours fériés de 8h à 8h le lendemain

### Cabinet des infirmières

Laurence VUILLET, Marie-Noëlle LEDIG  
03 84 48 01 03

### Cabinet dentaire

Docteur Anne VILLESECHE 03 84 48 07 97  
Dentiste de garde 3966

Tous les dimanches et jours fériés : 10h-12h

Pharmacie Coulon 03 84 48 01 21

### Ambulance de la Petite Montagne

03 84 48 07 80

### Centre Hospitalier Intercommunal

03 84 35 18 18

### ADMR

03 84 48 59 74

### Taxi "La Pierre Enon"

03 84 48 59 88

## URGENCE

### Pompiers

18

### Gendarmerie

17

### SAMU

15

## SERVICE PUBLIC

### Mairie

03 84 48 00 67  
mairie.arinthod@wanadoo.fr  
www.mairiearinthod.fr

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h / 14h-18h

Mercredi : 8h30-12h - Samedi : 9h-12h

### Communauté de Communes de la Petite Montagne

03 84 48 04 78  
ccpmontagne@orange.fr

Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-18h

Syndicat à la carte 03 84 48 07 15

Mardi et jeudi de 8h30 à 12h30

### La Poste

03 84 48 00 29

Lundi 14h-16h30

Du mardi au vendredi 9h30-12h / 14h00-16h30

Samedi 9h30-12h

### Médiathèque

03 84 48 82 61

Mardi : 9h30-12h30 / 15h-18h

Mercredi : 9h30-12h30 / 14h-18h

Vendredi : 9h30-12h30 / 14h-18h

Samedi : 9h30-13h30

### Étude notariale de

Maître Meynial Desmare 03 84 48 00 06

Trésor Public 03 84 48 00 91

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

Déchetterie 03 84 48 50 33

Lundi, mercredi, vendredi : 14h-17h - Samedi : 9h-12h

### Ramassage ordures ménagères :

Bacs bleus : le vendredi des semaines impaires, à partir de 5h

Bacs gris : tous les mercredis à partir de 5h

### École Maternelle

03 84 48 07 72

### École Primaire

03 84 48 07 71

### Collège Bichat

03 84 48 00 41

### Centre de Loisirs

03 84 48 05 55

(Période scolaire et vacances)

Horaires vacances scolaires :

Du lundi au jeudi : 7h-18h30 - Vendredi : 7h-18h

### Paroisse Notre-Dame de la Petite Montagne

Pères Armand ATHIAS et Jean-Claude CRUT 03 84 48 00 61